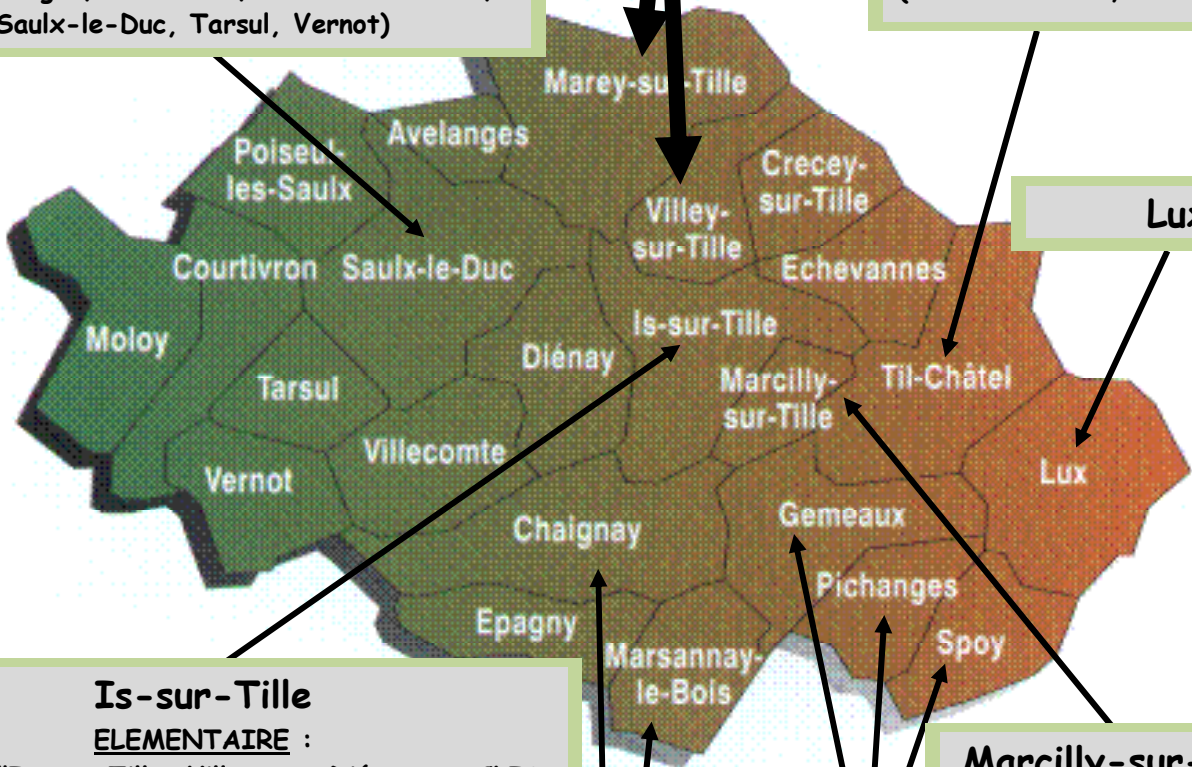


# Accueils de Loisirs Périscolaires

**Villey-sur-Tille (matin et soir) / Marey-sur-Tille (midi et soir)**  
 (RPI Crécey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Villey-sur-Tille)

**Saulx-le-Duc**  
 (RPI Avelanges, Courtivron, Poiseul-les-Saulx, Saulx-le-Duc, Tarsul, Vernot)

**Til-Châtel**  
 (RPI Echevannes, Til-Châtel)



**Lux**

**Is-sur-Tille**  
ELEMENTAIRE :  
 Enfants d'Is-sur-Tille, Villecomte, Diénay, et CLIS  
MATERNELLE :  
 Enfants d'Is-sur-Tille, Villecomte, Diénay,  
Egalement en petite et moyenne sections :  
 Enfants du RPI Avelanges, Courtivron,  
 Poiseul-les-Saulx, Saulx-le-Duc, Tarsul, Vernot,  
 et du RPI Crécey-sur-Tille, Marey-sur-Tille,  
 Villey-sur-Tille

**Marcilly-sur-Tille**

**Gémeaux**  
**Spoy**  
**Pichanges**  
 (RPI Gemeaux, Spoy, Pichanges)

**Marsannay-le-Bois**  
**Chaignay**  
 (RPI Chaignay, Marsannay-le-Bois)

**\* Education à la Citoyenneté et Socialisation**  
(Intégration de chacun au sein du groupe)

- Par la mise en place de règles de vie collectives dans le groupe.
- Par la sensibilisation au civisme (comportement de chacun et du groupe, ..).
- Par l'expression, la concertation (se faire comprendre, s'écouter, s'intégrer, acceptation des différences),
- Par la participation à la programmation d'une partie des activités, à l'organisation et au déroulement des temps d'accueil, en tenant compte de chacun.
- Par la sensibilisation à l'entraide et la solidarité.
- Par la participation à la réalisation de tâches liées à l'activité (rangement, nettoyage..).

**PROJET PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS**

« Nous voulons proposer plus qu'un simple mode de garde »

**Par nos Objectifs** \* nous voulons contribuer à ce que chaque enfant vive des moments agréables, selon ses attentes, tout en s'impliquant, se responsabilisant durant les temps d'accueil :

- Le contenu des temps d'accueil est défini en concertation entre animateurs et enfants.
- En les responsabilisant dans la vie de l'accueil, dans la gestion du matériel, notamment en les informant (Affichages, consignes, discussions,...) pour qu'ils deviennent plus autonomes.
- En les consultant car notre évaluation tiendra compte de leur ressenti.

Pour atteindre les objectifs chaque site d'accueil a un fonctionnement spécifique qui tient compte des locaux, du public, du nombre et des caractéristiques des enfants, des caractéristiques de l'équipe d'animation,...).

**\* Autonomisation**

- Par la Participation à la programmation des activités.
- Par l'implication et la responsabilisation quant à la vie quotidienne (Gestion du matériel, rangement, hygiène,..).
- Par l'exploration de ses capacités (notamment physiques).
- Par l'apprentissage de règles de sécurité.
- En créant, en jouant.

**\* Education à l'Environnement**

- Par l'observation, l'immersion dans l'environnement local, à l'occasion de visites, de jeux, d'activités de pleine nature... .
- Par la mise en place de règles de vie. Par la sensibilisation à l'écocitoyenneté (conduite de chacun, du groupe, quel impact sur l'environnement).

## Accueils périscolaires de Villey-sur-Tille / Marey-sur-Tille

Responsable Pédagogique: Jean-Christophe NAULT

Responsable de site : Lydie GROSSA

### LIEUX D'ACCUEIL

Les enfants sont accueillis **matin et soir à Villey** dans les locaux de la mairie et **midi et soir à Marey** dans les locaux annexes de la mairie.

	SITE DE VILLEY-SUR-TILLE	SITE DE MAREY-SUR-TILLE
MATIN	<b>7h30/8h45</b> 1 animateur	/
PAUSE MERIDIENNE	/	<b>12h/13h20</b> 2 animateurs
NAP	<b>15h30/16h35</b> 1 animateur + potentiels intervenants	<b>15h30/16h35</b> 1 animateur + potentiels intervenants
SOIR	<b>16h35/18h30</b> 1 animateur	/

**MERCREDI** : Accueil à Villey-sur-Tille le matin comme tous les autres jours, puis jusqu'à 12h30 après l'école. Nous organisons un transport pour les enfants qui sont inscrits au centre de loisirs d'Is-sur-Tille, où ils peuvent prendre le repas et passer l'après-midi jusqu'à 18h30 (inscriptions spécifiques en plus du bulletin d'inscription périscolaire).

- **MATIN** : Accueil échelonné durant lequel les enfants peuvent jouer, lire, faire des dessins, ..... A l'heure de l'école, ils sont accompagnés au bus (enfants scolarisés à Marey) ou dans la classe (Villey).
  - **PAUSE MERIDIENNE** : Accueil à la sortie de la classe ou à l'arrivée du bus. Il y a un temps de repas et un temps d'animation, puis à l'heure de l'école les enfants sont accompagnés au bus ou dans la classe.
  - **NAP** : Ils ont lieu dans les 2 sites scolaires du RPI (les transports scolaires n'ont lieu qu'après les NAP). Propositions d'activités, d'ateliers d'une à plusieurs séances menées par les animateurs ou par des intervenants. Certains ateliers nécessitent des inscriptions spécifiques (bulletins d'inscriptions).
- A la fin des animations à Marey, accompagnement au bus (possibilité d'accueil périscolaire à Villey).
- **SOIR** : Accueil à l'arrivée du bus des enfants scolarisés à Marey, puis les enfants peuvent goûter (fourni par les parents). Ils peuvent ensuite participer à des animations proposées, lire, .... Jusqu'à l'arrivée des parents (départs échelonnés).

### L'ANIMATION

- L'équipe propose une organisation et un aménagement en différents espaces où il est possible de participer à des activités diversifiées (manuelles, lecture, jeux de société, sports,....), de jouer seul, d'avoir des moments de tranquillité (dans un coin calme pour se reposer, lire, raconter des histoires,...), pour s'adapter aux envies, à l'état d'esprit et de fatigue des enfants.
- Des activités, animations, ateliers thématiques spécifiques (parfois sur plusieurs séances, avec du matériel particulier, particulière,...), peuvent être proposés notamment durant les NAP. Des bulletins d'inscriptions spécifiques sont distribués, nous demandons dans ce cas à ce que les inscrits participent à ces animations jusqu'à leur terme.

### LA PAUSE MERIDIENNE

C'est un moment éducatif où les enfants ont un temps de détente, selon leurs besoins (jeux, activités, temps calmes,...) et un temps de repas.

Durant le repas, en fonction de leur âge, les enfants apprennent à se servir, à partager en servant les autres, goutent des plats ou des aliments nouveaux, et sont sensibilisés à la notion d'équilibre alimentaire nécessaire à leur développement.

### LES REGLES DE VIE

- Chaque enfant doit connaître les règles et les respecter.
- L'équipe d'animation s'engage à réfléchir à des sanctions adaptées à la gravité et la répétition des transgressions. Nous privilégions la prévention et la discussion, néanmoins un enfant peut être exclu.
- Les animateurs sont responsables des enfants dont ils ont la charge, Ils s'engagent à assurer leur sécurité physique, morale et affective.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte de vols ou de dégradation de matériel personnel.

« Dans mon accueil.. »	
<p><b>Je peux...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M'impliquer dans la vie de l'accueil, en donnant mon avis, en disant c'e que j'ai envie de faire.</li> <li>- Participer à des jeux ou activités organisés par les animateurs, Jouer librement, ne rien faire, ....</li> <li>- Compter sur les animateurs si j'ai un souci ou besoin de quelque chose.</li> </ul>	<p><b>Je ne peux pas...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas respecter les règles de vie de l'accueil</li> <li>- Ne pas prendre soin du matériel (jeux, matériel technique, ...), des véhicules et des locaux.</li> </ul>
« Chacun a sa place ici ! »	
<p><b>Je peux...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre respecté.</li> <li>- Exiger qu'on ne touche pas à mes affaires, ou qu'on en prenne soin si je les prête.</li> <li>- Avoir des moments de tranquillité.</li> </ul>	<p><b>Je ne peux pas...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embêter, insulter, se moquer, ..., taper les autres.</li> <li>- Toucher aux affaires des autres sans leur permission.</li> <li>- Ne pas laisser les autres tranquilles.</li> </ul>
« J'aime bien quand c'est nickel ! »	
<p><b>Je peux...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre dans un accueil agréable et propre.</li> <li>- Etre avec des gens propres (physiquement, leurs vêtements, dans leur façon d'agir).</li> <li>- Proposer une organisation, pour que le groupe préserve notre environnement.</li> </ul>	<p><b>Je ne peux pas...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre l'accueil ou l'environnement pour une poubelle.</li> <li>- Ne pas être propre (ex : ne pas me laver les mains après être allé aux WC).</li> <li>- Gaspiller (Eau, papier, énergie,...).</li> </ul>
« Le repas c'est sacré ! »	
<p><b>Je peux...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manger dans le calme.</li> <li>- Avoir des repas qui me plaisent mais surtout variés.</li> <li>- Découvrir des nouveaux plats ou aliments.</li> <li>- Etre à table avec des personnes propres et qui mangent proprement.</li> <li>- Me brosser les dents après le repas.</li> </ul>	<p><b>Je ne peux pas...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'idiot, déranger les autres.</li> <li>- Ne rien manger, ne pas goûter.</li> <li>- jouer avec la nourriture, la gaspiller.</li> <li>- Ne pas être propre ou ne pas manger proprement. (ex : Ne pas me laver les mains avant d'aller à table).</li> </ul>

### MODALITE D'INSCRIPTIONS ET TARIFICATION

- Les inscriptions journalières (matin-repas-soir) se font au mois (possibilité de modifications 48h avant),
- L'accueil périscolaire est facturé selon les revenus, en fonction du nombre de  $\frac{1}{4}$  d'heures de présence (cf tableau ci-dessous). Les factures sont à régler auprès du Trésor Public.
- Pause méridienne : Un forfait de 1 h est comptabilisé (Les repas sont facturés aux familles par les communes).
- NAP : Facturés comme un temps habituel d'accueil périscolaire, sauf lorsqu'un atelier est mené par un intervenant, dans ce cas il y a un surcoût de 0.20€ par  $\frac{1}{4}$  d'heures.

TRANCHES DE RESSOURCES MENSUELLES		Famille / Nombre d'enfants à charge		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
A	0.00 à 609.80	0.23	0.20	0.18
B	609.81 à 990.92	0.33	0.30	0.28
C	990.93 à 1295.88	0.40	0.38	0.36
D	1295.89 à 1829.39	0.45	0.42	0.39
E	1829.40 à 2439.18	0.52	0.49	0.45
F	2439.19 à 3048.98	0.60	0.56	0.52
G	3048.99 et +	0.67	0.64	0.60
Prix par $\frac{1}{4}$ d'heures				

### CONTACTS

Villey : 06 32 34 25 97 / 03 80 95 37 26 (Durant les heures d'accueil)	Marey : 06 32 34 25 97 / 03 80 75 66 04 (Durant les heures d'accueil)
A la COVATI : 03 80 95 13 59 / au Centre de Loisirs d'Is-sur-Tille : 03 80 95 22 10	